L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la ville, payable d'avance pour l'année, ou dix piastres pour la localité destinée pour la campagne et pendant trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année. Le prix d'abonné de voisinage pour payer à un bureau à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement, devront en donner avis par écrit, sans quoi ils seront tenus de payer leur abonnement pendant un mois après.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout chiffre qui dépasse une ligne sera considéré comme une ligne entière, et sera payé comme une nouvelle annonce. Un carré est de dix lignes ou moins.

Les annonces pour l'année aux annonces—Les affaires et personnes tenant magasins de détail, hôtels, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 300 piastres par an pour chaque ligne. Il ne sera admis à aucune réduction ni de commission. Ces sommes ne peuvent à l'avance et à avance.

Le privilège des annonces ne sera avis qu'il mettra un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages, et du décès, ne sont chargées que moitié. L'attention de la public a des ventes de meubles, bien connus, des ventes signées par des propriétaires, et annonces de bonnes & Ac. Ne seront payer actuelles annonces ordinaires, et ne seront payer actuelles annonces ordinaires, et ne seront payer actuelles annonces ordinaires, et d'usage.

Les Annonces qui sortiront du cadre ordinaire des affaires d'abonnés, ainsi, celles qui seront d'un caractère autoritaire et ordinaire, de plaintes, de réclamations, ou avec marques annuaux, ventes de vaisseaux &c. &c., ne seront payées en sus des prix ci-mentionnés.

Les Annonces qui ne seront pas marquées du nombre de fois pour lesquelles elles doivent être insérées, seront publiées pendant un mois et ne seront pas ensuite discontinuées